

## Chronique de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

(80<sup>e</sup> article)

### *Allemands.*

Du 1<sup>er</sup> au 30 avril, le Service allemand de l'Agence a reçu 90.000 « messages Croix-Rouge », 18.000 messages express et 35.000 correspondances ordinaires de prisonniers de guerre ou d'internés civils. Le 80 % de ces correspondances a pu être acheminé vers les camps ou transmis aux familles par Munich et Hambourg.

A la suite du rétablissement des communications postales régulières entre l'Allemagne, la Suisse et la plupart des pays étrangers, le courrier venant d'Allemagne a fortement augmenté depuis le 20 avril, tandis que le nombre des « messages Croix-Rouge » a diminué.

Les prisonniers de guerre originaires des territoires que les populations allemandes doivent évacuer actuellement, continuent à adresser à l'Agence de nombreuses demandes sur le sort de leurs familles. Leur propre situation n'est pas sans les préoccuper, car ils ne savent pas où ils pourront se rendre après leur libération.

Durant le mois d'avril, le Service allemand a été à même de fournir plus de 30.000 renseignements concernant les prisonniers de guerre. La transmission des « messages Croix-Rouge » se poursuit de façon régulière. A la date du 7 mai, 835.538 de ces cartes avaient été expédiées à Genève, d'où 492.848 ont pu être transmises aussitôt à leurs destinataires.

En avril également, le Service allemand de l'Agence a reçu 54.599 cartes de capture envoyées par les Autorités américaines (32.343), britanniques (11.887), belges (8.300), et luxembourgeoises (2.069). Il faut y ajouter, venant des Etats-Unis, 1891 noms sur « Detailed Official Lists », 4.670 portés sur des états d'hôpitaux ou de transfert, 53.692 transmis par micro-films et 2.245 fournis par des listes rectificatives. De Grande-Bretagne sont arrivées 7.838 fiches signalétiques, 509 noms donnés par des états d'hôpitaux et 54 sur listes rectificatives. De France, enfin, l'Agence a reçu 34.012 fiches individuelles, ainsi que 18.218 « Entlassungskarten » concernant des prisonniers

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

de guerre des quatre zones d'occupation, libérés dans la zone française.

Parmi les listes et documents, enregistrés en avril au Service allemand de l'Agence il convient de signaler les informations suivantes :

de l'Empire britannique :

une liste concernant 62 prisonniers de guerre internés dans un camp du Kenya, transmise par la délégation du Comité international à Nairobi ;

une liste donnant les noms de 17 civils groupés dans un camp d'Italie, communiquée par le Bureau des prisonniers à Londres ;

une liste de 500 internés civils transférés dans un camp de France et

une liste de 18 civils internés en Italie, communiquée par le Bureau des prisonniers à Londres.

d'Allemagne :

un état de 346 prisonniers de guerre rassemblés à Sulzbach-Rosenberg près de Nuremberg (zone américaine), envoyée par la délégation du Comité international à Francfort.

d'Autriche :

une liste de 85 généraux et officiers d'état-major retenus au camp des généraux de Bellaria, communiquée par la délégation du Comité international à Gênes ;

une liste de 75 enfants venant de Silésie et hébergés à l'orphelinat St-Anna, Steyr, reçue par l'intermédiaire de la délégation du Comité international à Linz.

de Tchécoslovaquie :

une liste de 16 prisonniers SS transférés en février à la prison de Prague-Pankrac, remise par la délégation du Comité international à Prague ;

une liste de 63 fugitifs à Velke Bonetice district de Tachov expédiée par la délégation du Comité international à Prague ;

une nomenclature de 306 enfants sans abri qui se trouvent

## Agence centrale des prisonniers de guerre

dans des foyers tchécoslovaques, fournie par la délégation du Comité international à Prague.

de Chine :

une liste de 33 civils allemands résidant en Chine, communiquée par la délégation du Comité international à Shanghai.

du Japon :

une liste de 55 officiers et hommes de la marine marchande détenus à Kobé, transmise par la délégation du Comité international à Tokio.

des Indes britanniques :

un état de 36 Allemands capturés à Java ou évacués de Java à Singapour, en Australie et en Europe, envoyé par la délégation du Comité international à Singapour.

des Indes néerlandaises :

une liste de 209 Allemands internés à l'île Onrust ;  
une liste de 113 Allemands détenus à Sumatra ;  
une liste de 1183 Allemands à Java, listes fournies par la délégation du Comité international à Batavia.

Outre ces informations le Service allemand a reçu un certain nombre de renseignements concernant des prisonniers décédés.

### *Autrichiens.*

De nombreuses demandes de prisonniers de guerre autrichiens demeurés jusqu'ici sans nouvelles de leur famille continuent à parvenir à l'Agence ; un assez grand nombre d'entre elles parviennent de camps en Italie. Ces demandes sont radiodiffusées, par les soins du Comité international, dans la mesure du possible.

La Croix-Rouge de Norvège a transmis à Genève des listes de prisonniers de guerre autrichiens rassemblés dans les camps de Teie et de Sledsmoe (Norvège) ; ces nomenclatures ont été également radiodiffusées.

Le courrier du Service autrichien de l'Agence atteint toujours un volume assez considérable ; c'est ainsi que du 1<sup>er</sup> au

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

30 avril le Service a reçu 26.734 correspondances et en a expédié 16.182 ; 559 enquêtes ont été ouvertes et 4.088 concordances établies et communiquées aux familles ; 6.346 messages express ont été transmis à leurs destinataires.

### *Hongrois.*

Au cours du mois d'avril, le Service hongrois de l'Agence a reçu 6.308 lettres, demandes de recherches, et messages à transmettre, ainsi que de nombreuses cartes de capture.

Les listes nominatives expédiées à Genève ont fourni, de leur côté, des indications sur 89.354 prisonniers de guerre et déportés hongrois.

De plus, 32.000 fiches ont été classées au Service hongrois, dont le fichier contient actuellement, au total, 256.000 cartes.

### *Yougoslaves.*

Le Service yougoslave de l'Agence continue à traiter un assez grand nombre de demandes. La moyenne du courrier mensuel qui lui est destiné peut être évalué à 1.500 lettres. Les demandes de recherches relatives à d'anciens prisonniers de guerre sont transmises actuellement de Genève à la Mission yougoslave à Paris ; celles qui concernent les civils sont remises au « Tracing Bureau » à Belgrade.

De nombreux ex-internés yougoslaves, qui se trouvent encore en Suisse et attendent leur rapatriement, s'adressent au Comité international pour obtenir une attestation certifiant qu'ils ont été prisonniers de guerre en Allemagne ou en Italie. Le Service yougoslave se charge de l'envoi de ces attestations accompagnées en certains cas de photocopies des cartes de capture des militaires.

L'Agence continue à recevoir également les actes de décès de ressortissants yougoslaves morts en Allemagne et en Autriche ; c'est ainsi qu'au début de mai, 40 de ces communications envoyées par le « Registre des décès de la Ville de Vienne », sont parvenues à Genève.

## Agence centrale des prisonniers de guerre

### *Japonais.*

De Washington, des listes de prisonniers de guerre japonais internés à Luçon et à Mindanao continuent à parvenir à Genève. L'Agence a reçu actuellement des informations se rapportant au total à 158 prisonniers japonais. Le 24 avril, le délégué du Comité international à Washington a fait savoir que d'après un communiqué reçu du « Prisoners of War Information Bureau » toutes les listes transmises à ce jour à l'Agence concernent les prisonniers de guerre faits avant la fin des hostilités et non les troupes désarmées après la fin des hostilités, bien que les dates de certaines de ces nomenclatures soient postérieures à août 1945.

Un certain nombre de réponses à des demandes d'enquêtes sont arrivées à Genève. Sur 7.952 enquêtes ouvertes depuis l'entrée en activité du Service japonais, 7198 sont actuellement closes ; 6419 d'entre elles ont permis d'obtenir des renseignements positifs.

### *Service télégraphique.*

Du 1<sup>er</sup> au 30 avril, le Service télégraphique du Comité international et de l'Agence a enregistré l'arrivée de 695 radiogrammes et en a expédié 907. Les frais occasionnés par ces transmissions s'élèvent à Fr. s. 7.632,—.

Mentionnons à titre comparatif que le nombre total des télégrammes reçus de septembre 1939 à avril 1946 est de 344.002 et celui des envois, expédiés au cours de ce même laps de temps, de 215.197.

Ces communications ont occasionné depuis 1939 une dépense de Fr. s. 5.875.704,70.

### *Transferts de services.*

Plusieurs déménagements opérés durant le mois de mai ont permis de transférer successivement les Services de l'Agence installés depuis 1941 dans l'ancien immeuble de la Société de Banque Suisse, Corratierie 6, à Genève.

Les documents, archives et fichiers des Services français, colonial et ibérique, ont pris place dans le vaste local sis au

## Agence centrale des prisonniers de guerre

second étage du Palais du Conseil Général, local où figurait, jusqu'à ces derniers mois, l'Exposition permanente du Comité international. Un secrétariat réduit pour chacun de ces trois services a été installé, d'autre part, au premier étage de l'Agence.

L'immeuble se trouvant ainsi complètement libéré a pu être restitué, le 31 mai, à son propriétaire.

### *Radiodiffusion.*

*Activité du Bureau de la Radiodiffusion du Comité international, de janvier à mars 1946.* — Grâce à l'obligeant concours des Autorités fédérales, de la Société suisse de Radiodiffusion et de Radio-Genève, les émissions spéciales du Comité international désignées sous le vocable de « Radio-Intercroixrouge » ont permis de diffuser régulièrement depuis plusieurs mois des listes et des messages de prisonniers ou de déportés, puis, par la suite, des listes d'enfants dispersés recherchant leurs parents.

Le Comité international a pu utiliser à cet effet un émetteur mis à sa disposition par les Autorités fédérales ainsi qu'un studio offert par Radio-Genève. A l'émetteur suisse est venue s'ajouter, lors des diffusions destinées à l'Autriche, la chaîne des stations autrichiennes groupant 13 émetteurs d'ondes moyennes et courtes répartis dans les quatre zones d'occupation. Tandis que l'ensemble de ces émetteurs diffuse simultanément le programme des émissions du Comité international, Radio-Vienne, après l'avoir enregistré, en assure quelques jours plus tard la diffusion sur ondes moyennes. Ce procédé permet aux émissions d'Intercroixrouge d'atteindre le plus grand nombre d'auditeurs. La radio a permis au Comité international de diffuser des messages de prisonniers de guerre dont beaucoup, un an après la cessation des hostilités, sont encore privés de toute nouvelle familiale.

Durant le premier trimestre de cette année, il a été possible à plus de 55.000 prisonniers de guerre et déportés de nationalité allemande, autrichienne, hongroise, tchèque et polonaise de faire connaître par l'entremise du Comité international, avec le concours de la Radiodiffusion suisse — alors que tout trafic postal était interrompu — leur lieu actuel de détention ou d'hébergement.

## Agence centrale des prisonniers de guerre

Pendant cette période et par ce même moyen, 4.500 enfants de nationalités diverses ont eu la possibilité de rechercher leurs parents ou leurs tuteurs dont ils ont été séparés par les événements de guerre, et 4.000 réfugiés israélites de diverses nationalités, dans l'attente de leur rapatriement, ont vu leurs noms diffusés en plusieurs langues notamment en yiddish.

Il est intéressant de signaler que ces émissions qui se font dans les langues d'origine des personnes signalées peuvent être entendues dans toute l'Europe, y compris la périphérie du continent. Des rapports spontanés d'écoute provenant des États-Unis marquent l'intérêt que suscitent les transmissions radiophoniques du Comité international.

Enfin, au mois de mars, sous les auspices de la Société suisse de Radiodiffusion et de la Croix-Rouge Suisse. Secours aux enfants, le Comité international a pu étendre encore sa nouvelle forme d'activité en donnant la possibilité aux enfants étrangers hospitalisés en Suisse d'adresser par l'entremise du micro un message direct à leurs parents. Là également les témoignages recueillis à la suite de ces émissions ont permis de constater leur utilité et leur réelle portée morale.

*Visites reçues.* — Le Comité international de la Croix-Rouge a reçu les visites des personnalités ici nommées :

Leurs Altesses Royales la Princesse Juliana et le Prince Bernhard des Pays-Bas ; M<sup>me</sup> Mavrocordato, présidente du Bureau officiel des prisonniers de guerre de la Croix-Rouge hellénique ; le colonel Wessels, Provost Marshal ; le colonel Dameron, chief P. W. Division E. T. O. ; M. le consul Heizmann, commissaire gouvernemental du Gouvernement fédéral autrichien ; M. le Dr. G. Soos, conseiller du ministère de l'Intérieur de Hongrie, Budapest ; M. C. Bergheaud, secrétaire de la Fédération des groupements d'entr'aide des réfugiés et victimes de guerre d'Alsace et de Lorraine, Colmar ; le général Buisson, directeur général des prisonniers de guerre en France, Paris ; M. Luis Valdes-Roig, chargé d'affaires de Cuba et délégué de la Croix-Rouge cubaine ; le lieutenant-colonel A. M. Scott, ancien commandant des camps d'internement et de prisonniers de guerre dans l'Île de Man.